

## Communiqué de presse

## Amoéba et Koppert mettent en évidence le potentiel de la technologie AXPERA au Brésil sur des cultures stratégiques

Chassieu (France), le 13 avril 2026 – 18h00 - Amoéba (FR0011051598 - ALMIB), greentech industrielle spécialisée dans le développement de solutions microbiologiques naturelles basées sur l'exploitation brevetée d'amibes, annonce avoir conduit au Brésil, avec son partenaire Koppert, un vaste programme de tests au champ afin d'évaluer le potentiel de sa technologie biofongicide AXPERA sur plusieurs cultures stratégiques, telles que le soja et les orangers, pour lesquelles le Brésil est le premier producteur mondial. La visite effectuée à la fin du mois de mars a démontré le caractère prometteur des essais réalisés et a confirmé l'intérêt du marché brésilien pour Amoéba.

### Le Brésil, un marché à très fort potentiel pour le développement de la technologie AXPERA

Le Brésil constitue aujourd'hui l'un des marchés les plus dynamiques au monde pour les bio-intrants, qui représentent un potentiel évalué à près d'1 milliard d'euros en 2025. Selon les spécialistes de l'Embrapa (Brazilian Agricultural Research Corporation), le biocontrôle pourrait représenter, à un horizon de dix ans, jusqu'à 50 % du marché de la protection des cultures au Brésil.

Les producteurs brésiliens recherchent des solutions à la fois efficaces, rentables et complémentaires aux fongicides conventionnels, dans une logique de protection raisonnée des cultures. Par ailleurs, le pays bénéficie d'un cadre réglementaire très favorable, récemment renforcé en décembre 2024 par la Loi No. 15.070, permettant d'accélérer l'homologation, la production, la commercialisation et l'utilisation des bio-intrants.

Le Brésil représente ainsi un marché particulièrement attractif pour Amoéba sur deux premières cultures à forts enjeux :

- Le soja, qui couvre environ 48 millions d'hectares au Brésil, où les bio-intrants sont déjà largement intégrés dans les itinéraires techniques, avec au moins une application de biocontrôle par hectare. La rouille asiatique (*Phakopsora pachyrhizi*) y constitue l'une des maladies les plus dommageables, attaquant quasiment toutes les surfaces cultivées. En l'absence de contrôle adapté, elle peut entraîner des pertes de rendement très significatives, pouvant représenter jusqu'à 90% de la récolte.
- L'oranger, avec environ 450 000 hectares cultivés, dans un contexte de forte dépendance au cuivre, dont l'usage peut atteindre 20 kg/ha/an. La maladie la plus importante au Brésil y est le chancre bactérien, l'une des principales maladies touchant également les vergers d'orangers au niveau mondial. Cette maladie, provoquée par une bactérie (*Xanthomonas citri*), peut entraîner des pertes importantes, notamment par la chute prématurée des fruits (jusqu'à 50%).

## Des résultats prometteurs sur le soja et les agrumes

Concernant le soja, le programme d'essais menés avec plusieurs prestataires dans différentes régions de production a confirmé **les performances prometteuses d'AXPERA**, dans des contextes de pression moyenne à forte pour la rouille asiatique. **Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'AXPERA a été testé en conditions réelles agricoles**, en complément d'un programme fongicide standard et dans un contexte de fortes attentes des techniciens pour un biofongicide multisite face au risque grandissant de résistance de la rouille du soja aux fongicides chimiques.

Concernant les orangers, les premiers résultats observés contre le chancre bactérien apparaissent encourageants et pourraient, à terme, contribuer à réduire l'usage du cuivre, avec des enjeux connus de bioaccumulation dans le sol. C'est un enjeu stratégique pour le Brésil, premier exportateur mondial de jus d'orange.

**Ces essais menés au Brésil, qui s'inscrivent dans le cadre de l'accord stratégique signé avec Koppert en juin 2025, confirment ainsi tout le potentiel de la technologie AXPERA sur des cultures telles que le soja et les agrumes, en complément des marchés européens et américains où les deux sociétés se concentrent sur la vigne et les cultures légumières.**

**Forts de ces premiers résultats, Amoéba envisage une commercialisation potentielle de sa technologie au Brésil en 2028**, une fois les étapes suivantes franchies :

- L'obtention de l'homologation auprès des Autorités brésiliennes qui relève de la compétence de trois ministères. Le Ministère de la Santé a d'ores et déjà confirmé l'absence de dangerosité du produit AXPERA. Les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture poursuivent actuellement l'examen du produit pour le premier usage ciblé contre la rouille du soja pour une homologation attendue, à ce stade, en 2027. Des demandes d'extension de l'autorisation à de nouveaux usages seront ensuite déposées sur les cultures et maladies stratégiques définies conjointement avec Koppert ;
- Une confirmation finale du positionnement marketing après une nouvelle campagne d'essais qui sera réalisée en 2027, dans d'autres régions représentatives des cultures du soja et des orangers.

À cette occasion, **Martin KOPPERT, Chief Business Officer of Koppert, déclare** : « *Nous recherchons en permanence de nouvelles solutions de biocontrôle efficaces pour aider les agriculteurs à relever leurs défis. Le Brésil est un marché clé pour Koppert, et nous restons déterminés à élargir notre gamme avec de nouveaux produits qui améliorent le rendement des cultures et favorisent une agriculture plus durable.* »

**Jean-Marc PETAT, Directeur général de Green for Agro, filiale d'Amoéba dédiée aux biosolutions, ajoute** : « *Le Brésil représente un nouveau marché stratégique pour la technologie AXPERA, tant par la taille de ses cultures que par la maturité de ses filières vis-à-vis des bio-intrants. Ces nouveaux résultats prometteurs observés avec les équipes Koppert Brésil confortent notre stratégie de déploiement à l'international et renforcent notre conviction quant au potentiel commercial d'AXPERA au-delà de l'Europe et des États-Unis.* »

### **À propos d'Amoéba :**

Créée en 2010, Amoéba est une greentech basée à Chassieu (Lyon, France) qui ambitionne de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique à partir de l'exploitation brevetée d'amibes dans les secteurs de la protection des plantes et de la cosmétique.

Disposant d'un savoir-faire unique au monde protégé par de nombreux brevets, Amoéba est aujourd'hui la seule société autorisée à exploiter industriellement l'amibe Willaertia pour des applications en biocontrôle et en cosmétique. À la connaissance de la Société, elle est également la seule entreprise capable d'en assurer la production à l'échelle industrielle dans des volumes compatibles avec des applications commerciales, afin de proposer une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui.

Amoéba se concentre actuellement sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes et sur le marché de la cosmétique. La commercialisation des produits phytosanitaires étant sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales, la Société a mené les démarches réglementaires nécessaires et déposé les dossiers d'homologation en Europe et aux États-Unis. Concernant la substance active, elle a déjà obtenu en 2022 l'approbation aux USA et le rapport positif et définitif de l'EFSA en Europe. L'homologation du produit a été obtenue en 2025 pour les États-Unis et elle est attendue en 2026 en France puis dans d'autres pays européens ciblés.

Concernant l'application cosmétique, cette dernière ne nécessite pas d'approbation préalable d'une autorité compétente en Europe et aux États-Unis. L'ingrédient cosmétique est déjà inscrit sur la liste INCI (International Nomenclature of Cosmetic Ingredients) ouvrant la voie à sa commercialisation dans le monde excepté en Chine où une homologation locale est requise.

Amoéba est une société cotée sur Euronext Growth (ALMIB). La Société est membre du réseau Bpifrance Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur [www.amoeba-nature.com](http://www.amoeba-nature.com)

### **À propos de Koppert :**

Koppert est une entreprise spécialisée dans le développement de solutions agricoles fondées sur des processus naturels. Son approche vise à soutenir la production végétale grâce à des systèmes intégrés qui favorisent la santé et la résilience des plantes. Son portefeuille comprend des solutions de lutte biologique contre les ravageurs utilisant des ennemis naturels, des bourdons pour la pollinisation, ainsi que des produits microbiens et des biostimulants.

Forte de plus de 55 ans d'expérience dans l'innovation agricole, Koppert propose des produits et un savoir-faire destinés à aider les agriculteurs à rétablir et à maintenir l'équilibre naturel dans les systèmes de production végétale. Son approche met l'accent à la fois sur la santé des plantes en surface et en sous-sol.

Koppert opère à l'échelle mondiale avec environ 2 750 employés et 34 filiales, et ses solutions sont utilisées dans plus de 100 pays.

### **Contacts :**

#### **ACTUS finance & communication**

*Relations investisseurs*

Pierre JACQUEMIN-

GUILLAUME

☎ 01 53 67 36 79

☎ [amoeba@actus.fr](mailto:amoeba@actus.fr)

*Relations presse*

*financière*

Serena BONI

☎ 04 72 18 04 92

☎ [sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)

#### **Droit Devant**

*Relations presse métier et*

*grand public*

Laëtitia PINTO

☎ 07 64 83 39 85

☎ [pinto@droitdevant.fr](mailto:pinto@droitdevant.fr)

### **Avertissement**

*Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à Amoéba qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Amoéba, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'Amoéba déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 mars 2026 sous le numéro D.26-0108 et disponible sur le site Internet d'Amoéba ([www.amoeba-nature.com](http://www.amoeba-nature.com)). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Amoéba ou qu'Amoéba ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Amoéba diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.*